

**Complément d'avis n° 2017/01-02
relatif à l'accréditation de l'École nationale supérieure
d'électronique, informatique, télécommunications, mathématique
et mécanique de Bordeaux de l'Institut polytechnique de Bordeaux
(ENSEIRB-MATMECA)
à délivrer le titre d'ingénieur diplômé**

Objet

Prolongement de l'accréditation d'un an pour les diplômes suivants :

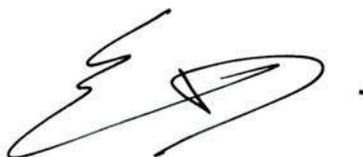
-Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'électronique, informatique, télécommunications, mathématique et mécanique de Bordeaux de l'Institut polytechnique de Bordeaux, spécialité Réseaux et Systèmes d'information en formation continue et en formation initiale sous statut d'apprenti

-Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'électronique, informatique, télécommunications, mathématique et mécanique de Bordeaux de l'Institut polytechnique de Bordeaux, spécialité Systèmes électroniques embarqués en formation continue et en formation initiale sous statut d'apprenti

La Commission des titres d'ingénieur a adopté le complément d'avis suivant :

La Commission prend acte favorablement du prolongement d'un an de l'accréditation des deux formations pour l'année universitaire 2020-2021.

Délibéré et approuvé en séance plénière à Paris, le 13 octobre 2020.



La présidente,
Elisabeth CREPON